



SFS/DM/SWIOFC/19/3 F

COMMISSION DES PECHEES DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

Tenth Session

Maldives, 1er au 3 octobre 2019

RECOMMANDATIONS PAR LE GTCCPT/WPCCTF SUR LA VOIE À SUIVRE POUR LA MISE EN OEUVRE DES DIRECTIVES RELATIVES AUX TERMES ET CONDITIONS MINIMALES (TCM) POUR L'ACCÈS DES PÊCHERIES ÉTRANGÈRES DANS LA RÉGION DU SUD-OUEST DE L'OI

La neuvième session du Groupe de travail sur la collaboration et la coopération dans le secteur de la pêche thonière (GTCCPT/WPCCTF) s'est tenue le 29 septembre 2019 à Paradise Island Resort, République des Maldives.

Le document SWIOFC/WPCCTF/19/3, qui donne un résumé des retours transmis par les États membres concernant la mise en œuvre des Directives sur les termes et conditions minimales (TCM) pour l'accès des pêcheries étrangères dans la région CPSOOI/SWIOFC a été présenté. Afin de rassembler des informations sur l'état actuel de la mise en œuvre des directives TCM, le Secrétariat de la CPSOOI/SWIOFC avait envoyé aux pays membres deux modèles à remplir et à renvoyer un mois avant la réunion du GTCCPT/WPCCTF. Sur un total de 40 dispositions exposées dans les Directives, 10 ont été classées comme nécessitant une mise en œuvre commune par les Membres, tandis que les 30 autres ne nécessitent pas de mise en œuvre au niveau régional, mais doivent être appliquées au niveau national.

Le taux de retour des questionnaires était plutôt faible, car avant la réunion, le Secrétariat avait reçu des commentaires de cinq pays membres seulement. Le Groupe de travail a demandé à la Commission de recommander aux membres n'ayant pas transmis leurs commentaires de le faire dans un délai de deux semaines.

Le Groupe de travail a reconnu la pertinence des 10 dispositions nécessitant une mise en œuvre conjointe au niveau régional et a examiné la voie à suivre pour leur mise en œuvre. Le Groupe de travail a demandé à la Commission de recommander que les travaux du Comité de Réflexion sur les TCM entre les experts de ce groupe se poursuivent, afin d'identifier les actions nécessaires pour faire avancer le processus et en rendre compte à la prochaine GTCCPT/WPCCTF.